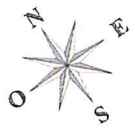

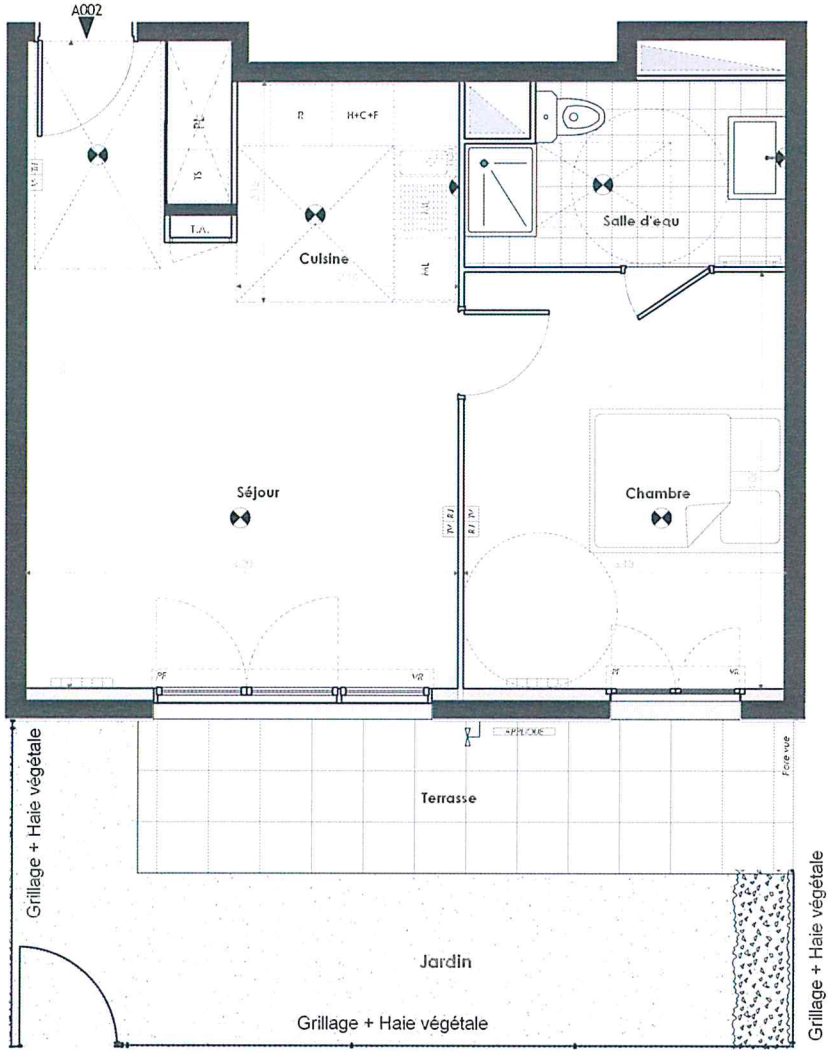

PIERRE ETOILE — TRIANGLE D'OR — ATELIER B.L.M. ARCHITECTURES

LE PLESSIS TREVISE
Av ARDOUIN - Av du GENERAL DE GAULLE

RDC		
2P	Lot n°	A002

A

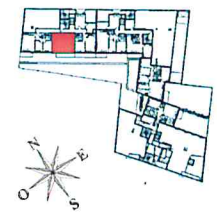

PIECES	Surface Habitable
Séjour	20.70 m²
Cuisine	4.64 m²
Chambre	12.71 m²
Salle d'eau	5.24 m²
TOTAL HABITABLE	43.29 m²
Terrasse	9.58 m²
Jardin	14.65 m²
TOTAL ANNEXES	24.23 m²
TOTAL PRIVATIF	67.52 m²

SYMBOLE	DESIGNATION		
TS	Tableau électrique		
VR	Volet roulant		
RJ	Réservation		
	Radiateur		
	Radiateur sèche-serviette		
	Radiateur électrique		
FV	Porte FV		
EJ	Porte EJ		
PF	Porte-fenêtre coulissante		
	Terrasse bois ou carrelage		
	Baignoire		Carrelage
	Sèche-serviette		Faïence
	Robinet de puisage		Receveur

GC	Gaine technique	PL	Placard
R	Rangement	PF	Porte-fenêtre
LV	Lave-vaisselle	F	Fenêtre
LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
ML	Meuble bas	TS	Tableau
H+C+F	Hotte + Cuisson + Four		

22 FEVRIER 2018

Echelle 0 0,5 1 2 3

NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives. les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan. le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages . les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés. seuls les ajouts d'équipement peuvent être pris en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 10 et 50 cm.